

GAZETTE DU JOUR.

FRANÇOIS, de grands évènemens se préparent; je suis en Vedette : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

seldmente sommisso a l'adriche al sugar sel 1992.

décembre 1792.

NOUVELLES ATRANGERES.

dinner that a course les aefillems erie ent rese va

ach , dune lieu dici. On nous v

marin **à** d'abord fe porte

des hurse ariftoes on fe
on veur
Cointre,
er lorfnissaires
On les
orge, les

ne vaut ux veu-& tous

Paris .

fair de

natio-

es com-

ces fur

nant du

termen-

erre de-

te tête.

gement

faut pas

eurs qui

-devant

qu'elle

f. — Il tans du

fembler

prendre

ommifest im-

once la

que la

feront

der Bears

an ile ti

uméros.

ois. On

efficient la posme ceufe, & cope sin l'arbie de la De Bulam, ce 10 août. Trois cents personnes, hommes, femmes & enfans, partis il y a neuf mois, arrivèrent à l'îsle de Bulam, où ils débarquèrent sans opposition de la part des habitans, & commencèrent à traiter avec le roi ou les chefs, pour l'acquisition de cette isle, sur le pied dont on étoit d'abord convenu. Quelques craintes inspirées par la conduite des nègres avoient obligé d'établir des sentinelles de nuit, qui se crioient l'une & l'autre, d'heure en heure, tout est bien. Un matin, à la pointe du jour, on entendit dans les bois voisins, un bruit extraordinaire, que quelques personnes crurent n'être que le cri des singes; on ne tarda pas cependant à découvrir qu'il provenoit d'un ennemi plus redoutable. Les Européens firent, sur-le-champ, une décharge de mousquèterie à poudre sur les noirs, ce qui les sit retirer, & donna le temps à plusieurs de nos gens de gagner les vaisseaux. Cependant les noirs ne se sentant pas blesses, firent volte face, & prirent tous ceux qui ne purent quitter le rivage, au nombre de vingt, avec les effets laissés sur l'isle. Les nègres tuèrent quelques-uns des prisonniers, & sacrissèrent les autres; mais bientôt après, la paix se retablit, & l'isle sut achetée pour 473 barres (une barre vaut 8 livres 12 sols) & l'établissement s'est sormé.

L'isle est très-riche & très-fertile, l'herbe y croit jusqu'à huit pieds de haut; le sol paroît plus propre à la culture de la canne à sucre qu'à celle du coton, au moins jusqu'à ce qu'on l'ait dégraissé: les huîtres, le poisson & les provisions de toute espèce y sont très-abondantes. Nos gens trouvèrent sur l'isle un éléphant mort, dont les dents pesoient environ 50 sivres chacune; on les a envoyées en Angleterre.

On a laissé à Bulam le Hankey, vaisseau de la compagnie, & un vaissean de transport, avec environ cent Européens. Cent quarante-cinq planteurs sont revenus en Angleterre, pour se procurer un privilège qu'ils ont obtenu du gouvernement. Leur intention est d'y retourner tous, excepté M. Dalrymple, à qui le mauvais état de sa santé n'a pas permis d'accepter le gouvernement.

De Constantiuople, ce 2 novembre. Le capitan pacha est revenu iei le 27 septembre de l'Archipel avec son escadre. Il a amené seize navires qu'il a pris au pirate Lambro, qui exerçoit ses piraterses sur cetre mer sous pavillon russe; les chess de ces navires ont été per sus, ils étoient en unisormes russes lorsqu'on les exécutoit. Cetre circonstance a déterminé le chargé d'affaires de Russie, de porter des plaintes amères; on l'a appaisé par une déclaration portant, que par mégard, on avoit oublié de saire ôter les unisotmes à ces miserables.

De Vienne, ce 12 novembre. La direction de la police a de nouveau fair faire le dénombrement des Français qui sont ici; il en résulte que leur nombre monte actuellement à 19,000.

De Hanbourg, ce 9 novembre. — Mandement du sénat.

Les circonstances du moment, la quantité de personnes émigrées de leur patrie, les ordonnances rendues à cet égard dans plusieurs endroits, l'approche de l'hiver & l'augmentation du prix des vivres qui en réfulte, engagent le fénat à ordonner que tous ceux qui reçoivent des étrangers chez eux, aient à envoyer leur défignation dans le jour même, au fecond préteur. Aussi-tôt qu'ils suspecreront la conduite de ces étrangers, ils en feront part, sous peine de responsabilité. Les étrangers doivent produire un passe-port, & rendre compte du but de leur voyage, ou nommer quelque citoyen auquel ils auroient été adresses, sous peine d'être renvoyés sur-le-champ. Ceux qui arriveront par troupe ou en état de pauvreté, seront conduits aux frontières. On exhorte les étrangers à se bien conduire & à se soumertre aux loix, sous peine d'être expalses & punis. »

De Mayence, ce et novembre. Avant-hier le général Custine a cassé le régence établie en cette ville & installé une administration provisoire.

Hier il a nommé un maire & un procureur de la commune provisoires, saus l'approbation de la convention nationale. Hier est entré le beau bataillon d'Artois. Aujourd'hui sont attendus le premier bataillon du Haut-Rhin, un escadron de cavalerie & deux bataillons de troupes de ligne. Demain il nous viendra quarre autres baraillons; & le 27 de ce mois, sept bataillons dont un de 700 hommes, & de deux régimens de cavalerie. Toutes ces troupes réunies, nous entendrons ronsser le canon.

Le quartier-général est décidé pour Hœchst, entre Francfort & Mayence.

De Mayence, ce 20 novembre Nous travaillons coujours à répandre l'évangile de la liberté. Dimanche 18, nous nous rendîmes aux villages de Brezenheim & Zahlbach, à une lieu d'ici. On nous y reçut le mieux du monde. La commune affemblée nous écouta avec attention; nous lui exposâmes les avantages de la liberté & de l'égalité; & lorsque nous eumes fini, tous les assistant criètent vive la Nation! Après cela ils signèrent l'acte de leur accession à la bonne cause, & austi-tôt l'arbre de la liberté, surmonté du bonnet rouge, set planté aus son de l'air ça ira. Aujourd'hui à midi, nous avons eu le même succès à Mombach, village appartenant aux vingt-quatre despores qui composoient le grand chapitre de Mayence.

Custine est arrivé de Hombourg, le 17 au soir, pour imettre ordre à plusieurs affaires. Il a quitté aujourd'hui ses appartemens au château, & occupe actuellement l'hôtel de la grande prévôté. Demain matin, il partira pour Hæchst, à deux lieues de Francsort & à cinq de Hanau, pour diriger les opérations qui se porteront avec vigueur contre Hanau.

De Coblenz, see 24 novembre. Il y a ici un partitrès-considérable qui a pris la serme résolution, d'exterminer quiconque se désendroit contre l'armée française. Il saut que le roi de Prusse & les magistrats en aient eu connoissance; car depuis cinq à six jours la garnison a été rensorcée, & on a tout employé pour mettre la ville en état de désense au dedans & au dehors. Paris. — Commune, du 28 novembre. Le citoyen Verdier a fait au conseil général un rapport sur les dépenses de la table de la ci-devant samille royale depuis le 13 août jusqu'au 31 octobre 1792; en voici l'extrait. Treize officiers de bouche: 1° un ches de cuisine, un rôtisseur, un pâtissier, un garçon de cuisine, un laveur, un rourne-broche; 2° un ches, un aide, & un garçon d'office; 3° un garde de l'argenterie & trois garçons servans.

taillon

er ba-

erie &

il nous

de ce

ies, &

roupes

t, en-

illons

ıman-

Bre-

ous y

mblée

ies les

orfque

ive la

ur ac-

de la

nté au

avons

parte-

ent le

foir,

quitté

ccupe

emain

es de

er les

contre

STREET,

parti

tion .

l'ar-

& les

epuis

cona

éfense

Le matin, le chef d'office fait servir pour le déjeuner sept tasses de casse, six de chocolat, une casserière de crême double chaude, une carase de sirop froid, une casserière de lait chaud, une carasse de lait froid, une d'eau d'orge & une de limonade, trois pains de beurre, une asserte de struits, six pains à casse, trois pains de table, un sucrier de sucre en poudre, un de sucre casse, & une salière.

Tout n'est pas consommé par les détenus, qui font très sobres; mais le restant sert à alimenter trois personnes qui les servent à la tour, & les treize officiers dont nous venons de parler.

A dîner, le chef de cuisine, sair servir trois potages & deux services, consistant, les jours gras, en quatre entrées, deux plats de rôt, chacun de deux pièces, & quatre entrèmets. Les jours maigres quatre entrées maigres, trois à quatre grasses, deux rôtis, & quatre à cinq entrêmets.

Le chef-d'office ajoute principalement pour le dessert une assiste de foar, trois compotes, trois assistes de fruits, trois pains de beurre, deux su-criers, un huilier, une bouteille de vin de Champagne, un petit carasson de vin de Bordeaux, un petit carasson de vin de Malvoisse, de Madère, sept pains de table, quatre tasses de cassé, un pôt de crême double, & pour ceux qui dînent ensuite de la desserte, un pain de deux livres & deux bouteilles de vin de table.

Le souper consiste en trois potages & deux services; les jours gras, ils sont composés de deux entrées, deux rôts & quatre à cinq entrêmets; les jours maigres, de quatre entrées maigres, deux rôs & quatre entremets.

Le mome dessert qu'à dîner; excepté le café.

Le fils de Louis a ordinairement un petit souper à part.

L'augmentation des mers à dîner & à souper, les jours maigres, vient de ce que Louis Capet obferve régulièrement l'abstinence & le jeûne les jours prescrits par l'églisé, & de ce que ses convives ne les observent pas. Lui seul boir du vin (1), & sobrement; les convives ne boivent que de l'eau,

La desserte de table est d'abord abandonnée aux trois servans dans la tour, qui font passer le restant à la cuisne & à l'office; on y ajoute quelques plats, du pain & du vin, &c....

§. Seance des Jacobins, du 25 novembre. Un des fecrétaires a lu un projet de circulaire aux fociétés affiliées, relativement aux évènemens des 2 & 3 7bre, dont la fubstance est que les journées des 2 & 3 7bre, font étroitement liées à la journée du 10 août, & qu'elles étoient nécessaires pour compléter la révolution. Jettons, dit l'orateur, un voile religieux sur les évènemens inféparables d'une révolution, conçue dans l'éternité, qu'il appartient à la seule postérité, de juger, & non à des hommes encore soumis aux préjugés de l'esclavage; & c.

CONVENTION NATIONALL.

Présidence du ciroyen Barrere. Seance du samedt premier décembre.

Ou lit une lettre du fils du général Custine, qui ayant appris, par les papiers, qu'on concevoir quelques inquiétudes for fon père, fait part qu'il est en présence du roi de Prusse, & prêt à l'attaquer. L'esprit public à Mayence est excellent, & une société de Jacobins, qui se tient dans la falle

^[1] Il est très remarquable que Louis XVI, qu'on disoit yvrogne & enclin au vin, ne se soit pas trouvé un seul jour, depuis qu'il est au Temple, en avoir bu plus qu'à son ordinaire, qui se réduit à une seule bonteille par jour. Cependant la solitude & l'ennui au posent pu l'y poster

où se saisoient les élections des empereurs, dirige opinion générale vers le révolution. Les Mayenais désirent faire un quatre-vingt-cinquième déartement de la France.

L'insurrection du Loiret a voulu se porter sur l'Orne; mais les gardes nationales d'Alençon, de Bélesme, de Mamers & de Mortagne se sont réunies & l'ont repoussée. Vingt-deux ont été saits prisonniers; ils seront conduits à Paris. Mention honorable des villes.

Un aide-de-camp de Dumourier paroît & remet une lettre du général, datée de Liège du 28 novembre.

Citoyen président, à la tête de la plus brave armée de l'univers, j'ai attaqué hier vers sept heures du matin l'arrière-garde ennemie, fotte de douze mille hommes, commandée par le général Staror.

Je n'en avois pas autant, mais lorsque mon armée s'est déployée, l'ennemi a battu en retraite; après avoir été forcé dans six villages, & perdu son géneral, la briéveté du jour qui me restoit, & la prudence m'ont empêché d'entret aussi-tôt dans la ville, j'y suis depuis ce matin; il est impossible de se figuret la vive allegresse, & les témoignages d'amitié que nous ont prodigué les habitans: les idées républicaines ont fait ici des progrès étonnans, sous quarre jours je réponds que la garde nationale sera parsaitement organisse, & sous quinze jours ce pays aura aussi une convention nationale: l'atmée par son courage, & sa patience mérite de plus en plus la reconnoissance publique, & qu'on s'occupe de ses pressans besoins.

Notre perte ne va pas à plus de 20 hommes tués ou blesses, celle des ennemis est de cinq à six cents hommes, parmi lesquels ils doivent infiniment regretter le général Starot; je suis logé au palais de l'évêque, qui s'est ensui hier à trois heures; j'ai fait dresser inventaire de tous les papiets qui sont dans cette maison, & j'ai chargé de cette opération le citoyen Jolivet, résident de France dans cette ville.

Signé le général en chef de l'armée de la Belgique. Du mourier. L'aide-de-camp a repris, je ne suis pas chargé de vous annoucer officiellement la prise du châtean d'Anvers, mais je puis assurer la convention, que les Français se sont emparés de cette place.

On propose une télicitation au général; mais bientôt elle s'étend à toute l'armée, & on décrète une adresse de sélicitation de la convention nationale aux armées de la République.

Le ministre de la guerre donne les détails de la prise de Liège. Les ennemis ont remportétrentecinq charriots de blesses, perdu beaucoup de
monde. Nous n'avons eu que trois morts & quatorze blesses, l'artillerie ayant fait le reste. Un
corps de cavalerie en a exterminé un de Houlans,
Le combat a duré six heures, & le lendemain toute
l'armée, quoiqu'ayant bivaquée sur la glace & la
neige, vouloit recommencer. Les Liégeois sont
au comble de leur joie d'être réunis aux Français.

On préfente l'aigle impérial de bronze, enlevé au clocher de Tournay, amené à Paris. Qu'en ferateon? on propose de la mettre à la place de la statue de Louise XV; d'autres, de lui couper les griffes & les aîles. Renvoyé au pouvoir executif. Mention honorable de l'offrance de la ville de Tournay.

Cambon fait son rapport sur les marchés passés par Dumourier avec Malus, Petitjean & d'Espagnac. Dumourier a eu raison d'user de leurs secours. Un décret autorise la trésorerie à acquiter les traites qui lui ont été présentées.

D'Espagnac est admis & entendu, il se désend avec esprit & courage.

LOTERIE DE FRANCE.

Numéros sortis le premier décembre 1792,

60. 83. 53. 44. 63.

Payemens de l'Hôtel-de-ville.

Six premiers mois 1792. Toutes Lettres.

On souscrit à l'ans au oureau de la Vedette, boulevard de la porte Saint-Martia, à celle Saint-Denis, numéros. le prix de l'abounement est de 27 livres pour l'année, 15 liv pour six mois, 7 sivres s'abounement pour deux mois en envoyant un assignat de cent sols.